

05.09.2024 - 09:00 Uhr

Journée mondiale sur l'alcoolisation foetale: Addiction Suisse appelle à soutenir les personnes concernées



Lausanne (ots) -

Le 9 septembre, les Troubles du Spectre de l'Alcoolisation Foetale (TSAF) seront au centre de l'attention. L'exposition prénatale à l'alcool peut provoquer de sévères dommages. La fondation Addiction Suisse s'engage pour mieux faire connaître ces troubles et pour que davantage de personnes concernées trouvent une aide appropriée. À l'occasion de la Journée mondiale, elle appelle à donner plus de visibilité aux TSAF et à partager ses posts en ligne.

Le terme de " Troubles du Spectre de l'Alcoolisation Foetale " (TSAF) recouvre l'ensemble des dommages liés à une exposition prénatale à l'alcool. On estime que, chaque année, au moins 1700 nouveau-nés sont concernés en Suisse. L'exposition prénatale à l'alcool est l'une des principales causes de handicap mental non génétique. Pourtant, la prise de conscience et les connaissances sur le sujet font encore largement défaut dans la population en général.

De multiples conséquences qui affectent le quotidien

L'alcool peut fortement affecter le développement du fœtus et de son cerveau en particulier. Il peut en résulter des problèmes d'apprentissage et de comportement plus ou moins marqués chez l'enfant ou des malformations physiques. Ces troubles, qui ne sont souvent pas identifiés comme TSAF, accompagnent les personnes concernées toute leur vie. Les enfants touchés doivent fournir de gros efforts pour accomplir les activités quotidiennes et ont besoin d'être guidés et accompagnés. Ils apprennent plus lentement que leurs camarades et ont de la peine à retenir des informations, à se concentrer et à contrôler leurs émotions et leur comportement.

Les difficultés rencontrées dans l'enfance perdurent à l'âge adulte. Les personnes concernées ont par exemple du mal à gérer leur argent, ne saisissent pas bien les règles et les lois et n'arrivent pas à tirer des leçons de leurs expériences, de sorte qu'elles se retrouvent souvent avec les mêmes difficultés. Elles présentent également un risque accru de développer des problèmes liés à la consommation de substances psychoactives.

Identifier les troubles et soutenir avant que d'autres problèmes ne s'y ajoutent

Un grand nombre de personnes concernées n'ont jamais reçu un diagnostic clair. Elles ne savent pas d'où viennent leurs difficultés. Leur comportement est mal compris, voire assimilé à de la mauvaise volonté. Un diagnostic précoce (si possible avant l'âge de 6 ans), un cadre de vie stable, stimulant et structuré, ainsi que l'accès à des

services spécialisés adaptés peuvent diminuer l'impact des dommages. " Un diagnostic précoce permet de vraiment soutenir le potentiel de ces enfants et d'empêcher que d'autres troubles du comportement ne viennent s'y ajouter, comme des troubles anxieux, un décrochage scolaire, des conduites à risque, etc. ", souligne Rachel Stauffer Babel, spécialiste de la prévention à Addiction Suisse.

La fondation poursuit son engagement et elle prévoit de mettre à disposition des conseils et des stratégies pratiques et adaptés à la Suisse afin d'accompagner au mieux les enfants concernés. À l'occasion de la Journée mondiale du 9 septembre, Addiction Suisse invite à donner de la visibilité aux TSAF en partageant ses [posts](#).

Pour en savoir plus

Site web grossesse-sans-alcool.ch avec des informations complémentaires sur le sujet :

- [TSAF : comment les reconnaître et que faire ?](#)
- [Pourquoi zéro alcool](#)
- [Objectif zéro alcool](#)
- [Bu de l'alcool enceinte ?](#)

La fondation Addiction Suisse en bref

Addiction Suisse est une fondation indépendante reconnue d'utilité publique. Elle a pour but de prévenir ou d'atténuer les problèmes liés à la consommation de substances psychoactives et à d'autres comportements pouvant engendrer une addiction. Elle élabore et vulgarise des connaissances scientifiques et conçoit des projets de prévention ciblés. Elle s'engage en faveur d'une politique des addictions efficace et respectueuse des personnes concernées.

Contact:

Monique Portner-Helfer, porte-parole, mportner-helfer@addictionsuisse.ch,

tél. : 021 321 29 74

Markus Meury, porte-parole, mmeury@suchtschweiz.ch, tél. 021 321 29 63

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000980/100922634> abgerufen werden.